



L'Avenir du Waux-Hall a.s.b.l.

**Décision du Gouvernement wallon de l'octroi d'une subvention de 95 % du montant des travaux pour la restauration extérieure du Waux-Hall**

*(Paru dans le mensuel spadois Réalités en décembre 2005)*

Depuis la visite de Freddy Joris, Administrateur général de l'Institut du Patrimoine wallon (IPW) à l'occasion des Journées du patrimoine 2005, on savait que la décision du Gouvernement wallon d'approuver l'octroi de la subvention des travaux pour la restauration extérieure du Waux-Hall était imminente.

Cette fois ci, c'est chose faite. En effet, par un communiqué de presse, le Gouvernement wallon a annoncé sa décision du 24 novembre 2005 d'octroyer la subvention des travaux tant attendue. Sur proposition de Michel DAERDEN, Vice-Président du Gouvernement wallon, Ministre en charge du Patrimoine, et vu le caractère exceptionnel reconnu au bien, l'intervention de la Division du Patrimoine, d'un montant de 1.660.105,48 €, représente 95% des postes subsidiables.

La restauration extérieure portera essentiellement sur les façades, murs d'enceinte et grilles de l'édifice.

D'après nos informations, les travaux devraient commencer au début de l'année 2006.

*Frank GAZZARD, Président de l'Avenir du Waux-Hall*

---